



REPUBLIQUE DU NIGER

Module 1 :
formation des enseignants sur la promotion
d'une culture de non violence en milieu scolaire



Autorisation
N°284/MJ/AT/DGAPJ/DLP
Cel . . : 96 93 00 63/93 93 72 65

MAI 2026

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	P3
I. Objectifs.....	P4
1.1 Objectif général du module.....	P4
1.2 Objectifs spécifiques de la formation.....	P4
II. Méthodologie.....	P4
2.1 Approche pédagogique	P4
2.2 Outils/supports.....	P5
III. Contenu de la formation.....	P5
3.1 Thème 1 : Clarification des concepts.....	P5
3.2 Thème 2 : La violence en milieu scolaire.....	P9
3.3 Thème 3 : La promotion d'une culture de non violence en milieu scolaire.....	P12
3.4 Thème 4 : Méthodes et techniques de la prévention et de gestion non violente des conflits.....	P14
CONCLUSION.....	P17
EVALUATION DE LA FORMATION.....	P17
Fiche d'évaluation.....	P18
BIBLIOGRAPHIE.....	P19

INTRODUCTION

La question de violences à l'encontre des enfants a fait l'objet d'une étude mondiale diligentée par le SG des Nations Unies en 2006 et qui a fait ressortir que les enfants sont sujets à plusieurs types de violences et que des actions urgentes doivent être entreprises pour réduire leur ampleur, voir les éradiquer dans les années à venir.

L'étude a également révélé que les violences faites dans le domaine scolaire sont assez courantes et se manifestent sous de formes diverses. En général, les filles représentent le groupe le plus vulnérable et le plus sujette à ce phénomène.

La violence est une pathologie qui exige la mobilisation de tous les efforts possibles pour protéger la santé et le bien-être de la société. L'aspect préventif à travers une éducation permanente pour la paix, les droits humains et la démocratie est l'un des moyens le plus efficace. Il convient aussi de déployer des efforts et mettre en place un système qui permet de réagir efficacement dès les premiers symptômes. Les décideurs, les éducateurs, les parents d'élèves et les enfants eux-mêmes doivent pouvoir reconnaître ces symptômes et les indicateurs de l'intolérance et agir en conséquence.

Les écoles peuvent alors être à la fois des fora pour l'édification de la communauté et des instructeurs de tolérance, et les lieux où cette tolérance se pratique autant qu'elle s'enseigne.

Une enquête menée en fin 2009 début 2010 dans 20 écoles des régions de Maradi et de Zinder fait état des différents types de violences que l'on rencontre et leur ampleur.

Cette enquête a montré le lien étroit entre le milieu familial et scolaire dans la perpétuation des actes de violences.

Ces violences ne sont pas sans conséquences sur le rendement scolaire des élèves. D'où la nécessité d'agir afin de poser les jalons d'une culture de non violence en milieu scolaire.

L'école étant le cadre propice pour véhiculer cette culture et préparer les futurs adultes à adopter des comportements et des attitudes non violents, constitue le milieu idéal pour prévenir et lutter contre toutes les formes de violences.

A cet effet, le Ministère en charge de la Protection de l'Enfant en collaboration avec celui en charge de l'éducation nationale, à travers leurs directions régionales respectives, a initié un programme visant à expérimenter un ensemble de stratégies de promotion d'une culture de non violence à l'école et en dehors de l'école. L'expérience pilote va concerner, dans un premier temps, 20 écoles des régions de Maradi et Zinder.

L'Association nigérienne pour la Promotion de la Paix (ANPP), reconnue pour son expertise dans le domaine a appuyé le processus de mise en œuvre du programme.

L'UNICEF a apporté un appui technique et financier pour la réalisation du programme.

Trois types de modules sont élaborés à l'intention des trois catégories d'acteurs de la scène scolaire qui sont : les enseignants, les élèves et les parents d'élèves.

Le présent module, consacré à la formation des enseignants, s'articule autour de trois points : la présentation des objectifs et des résultats attendus de la formation (I); la méthodologie pour la conduite de la formation (II)

I. Objectifs

1.2 Objectif général du module

Contribuer à créer les conditions d'un environnement favorable à une culture de non violence en milieu scolaire.

1.3 Objectifs spécifiques de la formation

De manière spécifique, il s'agit d'amener les acteurs de l'école à :

- Développer leurs connaissances des concepts de violence, paix ; tolérance ; conflit et leur contour dans leur milieu scolaire ;
- Identifier les formes de violences qui sévissent en milieu scolaire;
- Décrire les manifestations et les conséquences des violences faites en milieu scolaire ;
- Rendre le milieu scolaire non violent et paisible ;
- Développer et rendre opérationnel un mécanisme de prévention et de gestion pacifique des conflits en milieu scolaire.

II. Méthodologie

La formation se déroule en atelier suivant une approche participative avec des outils et supports appropriés.

2.1 Approche pédagogique

C'est l'**approche participative** qui sera utilisée pour l'animation des différents thèmes. Cette approche est fondée sur le principe d'un atelier axé sur la production collective et la valorisation des expériences des participants. Ce faisant, le déroulement de l'atelier partira du connu et du vécu des participants qui sera enrichi par les apports du formateur.

A cet effet, pour chaque question abordée, le formateur partira de la connaissance des participants sur le sujet afin de permettre l'expression la plus complète de ces connaissances. Suivront ensuite, des contributions des formateurs pour préciser certains aspects exprimés par les participants d'une part et d'autre part, apporter des informations complémentaires.

La méthode du brainstorming sera privilégiée ainsi que des exposés en plénière. Les séances plénières pourront être alternées avec des travaux en groupes afin d'approfondir les réflexions sur les cas spécifiques des enseignants et de leur contexte.

La visualisation du travail en équipe sera permanente tant en plénière qu'au niveau des groupes, pour une meilleure appropriation des produits par tous et toutes.

La formation, dans sa conception et son animation, respecte scrupuleusement les principes didactiques de l'andragogie:

- ✓ Partir des expériences vécues des participants pour une meilleure valorisation des acquis ;
- ✓ Constituer de nouvelles idées et théories par des échanges ;
- ✓ Approfondir des connaissances dans l'optique de les appliquer ;
- ✓ Maîtriser de nouvelles techniques et engendrer de nouveaux comportements.

2.2 Outils/supports

Pour l'animation, les formateurs utiliseront les outils et supports suivants:

- ✓ Tableau chevalet ;
- ✓ Papier padex et feutres ;
- ✓ marqueurs ;
- ✓ Supports audiovisuels (vidéo projecteur, rétroprojecteur...) ;
- ✓ Un ordinateur.

III. Contenu de la formation

Le module est structuré en quatre thèmes : un consacré à la « clarification des concepts », un deuxième réservée à l'étude de la « violence en milieu scolaire » un troisième qui traite de la promotion d'une culture de non violence et un quatrième sur les méthodes et techniques de prévention et de gestion non violente des conflits.

3.1 Thème 1 : Clarification des concepts

Objectif pédagogique

À la fin de ce thème les participants seront à mesure des clarifier les concepts liés à la notion de violence.

Dans le domaine de non violence, de culture ou de la promotion de la paix des concepts sont couramment utilisés. L'utilisation de ces concepts varie, souvent, selon le contexte et les enjeux en présence. Dans ce module, les concepts sont utilisés dans un but pratique renvoyant à leur traduction dans les faits. Ainsi, au-delà de l'aspect littéraire, il est proposé un contenu pratique pour chaque concept utilisé afin de mieux le cerner et surtout saisir la problématique et les défis qu'il pose.

Séance 1 : Violence

Objectif pédagogique : À la fin de la séance, les participants doivent être capables de définir la violence.

Le dictionnaire définit la violence, comme une action brutale physique ou morale envers quelqu'un.

Quelques synonymes : [agression](#), [agressivité](#), [brutalité](#), [contrainte](#), [férocité](#), [force](#), [fureur](#), [furie](#), [impétuosité](#), [sauvagerie](#), [sévices](#), [torture](#), [véhémence](#), [virulence](#)
[Action brutale physique ou morale envers quelqu'un.](#)

La **violence** est un terme général, employé pour décrire un comportement agressif (physique et/ou verbal) ou une contrainte imposée de manière intentionnelle, qui provoque la douleur, la peine, la peur et la haine, que ça soit physique, psychologique, culturelle ou structurelle.

Elle signifie les formes publiques et privées, structurelles et directes de priver les individus de leurs besoins et **droits humains**. Toute violence a trait au pouvoir. Les gens décident d'y avoir recours lorsqu'ils estiment qu'ils ont le droit et le pouvoir de subvenir à leurs propres besoins aux dépens des autres.

La violence est un ***chemin vers la destruction***.

Séance 2 : Non violence

Objectif pédagogique : au terme de la séance les participants doivent être à même de définir la non-violence.

La **non-violence**, est une façon de vivre, d'agir et de lutter qui repose sur la volonté ferme de respecter en toutes circonstances les êtres vivants et l'environnement, et de résoudre des conflits inévitables de la vie sans recourir à la violence. On ne dira jamais assez que la non violence n'est pas le silence, la résignation, le laisser-faire, la passivité, la lâcheté. La non-violence n'est pas la non-résistance. Les non-violents sont des combattants de l'injustice, de l'exclusion et de la violence. La non-violence est une « éthique de conviction » qui vise à faire valoir la dignité humaine.

En d'autres termes, la **non-violence** est l'attitude d'une personne qui refuse de répondre à la violence par la violence et qui prône le recours aux moyens pacifiques. ***C'est le chemin qui mène vers la construction d'un monde meilleur.***

Séance 3 : Conflit

Objectif pédagogique : à l'issue de cette séance, les participants doivent être capables de :

- Définir le conflit ;
- Distinguer le conflit de la violence.

Le concept de conflit recouvre plusieurs acceptions. Dans le domaine de la gestion de conflit, il n'existe pas de définition standard. Les définitions diffèrent d'une discipline à l'autre (sociologie, psychologie, psychologie sociale etc.), d'un auteur à l'autre et d'un ouvrage à l'autre.

Il est généralement perçu comme un désaccord, une contradiction ou une incompatibilité. Le terme conflit s'applique à toute situation dans laquelle se trouvent des individus ou des groupes dont les objectifs, les idées et pensées, ou les émotions sont incompatibles (ou sont perçues comme incompatibles) et les conduisent à s'opposer.

En dépit de la diversité des acceptions du mot conflit, celui-ci met en présence trois éléments objectifs: **la divergence, l'objet de la divergence et les personnes ou**

groupes qui divergent auxquels on peut ajouter un quatrième élément plus subjectif, la cause de la divergence.

La violence et le conflit ne sont pas les mêmes. La violence est une manière de réagir aux conflits. De même le conflit n'est pas synonyme de crise. Celle-ci est le point culminant d'un conflit. Ainsi, un conflit peut atteindre une crise mais tout conflit ne va pas jusqu'à la crise.

Séance 4 : Paix

Objectif pédagogique : à la fin de la séance, les participants doivent être capables de définir la paix.

La paix est un « état d'esprit dû à un ensemble de valeurs, d'attitudes et de comportements permettant à l'individu de vivre en harmonie avec lui-même, avec les autres et avec l'environnement ». Elle est « une situation dans laquelle les individus et les communautés s'estiment satisfaits des rapports qu'ils ont avec les autres et des possibilités qu'ils ont de les modifier »¹.

Elle pose des exigences suivantes :

- respect et l'acceptation mutuels entre les personnes,
- absence des problèmes avec soi-même et avec les autres.

En général, la paix est définie par les éléments suivants : calme, sécurité, tranquillité, sûreté avec soi-même et avec les autres.

Séance 5 : Culture de la paix

Objectif pédagogique : à la fin de la séance, les participants de :

- définir la culture de la paix ;
- énumérer les éléments qui concourent à la culture de la paix ;
- contribuer à l'édification de la paix

La déclaration de l'Assemblée générale de l'ONU en date du 13 septembre 1999 (53ème session de l'AG/ONU) définit la culture de la paix comme « l'ensemble des valeurs, des attitudes, des traditions, des comportements et des modes de vie fondés notamment sur le respect de la vie, le rejet de la violence et la volonté de promouvoir et de pratiquer la non-violence à travers l'éducation, le dialogue et la coopération, l'engagement de régler pacifiquement les conflits, le respect de la promotion du droit au développement ainsi que l'égalité des droits et des chances pour les femmes et pour les hommes, et des droits de chacun à la liberté d'expression, d'opinion et d'information, l'adhésion aux principes de liberté, de justice, de démocratie, de tolérance, de solidarité, de coopération, du pluralisme, de la diversité culturelle, du dialogue et de la coopération à tous les niveaux de la société et entre les nations ». Pour l'UNESCO, la culture de la paix est constituée de « l'ensemble des conditions et des objectifs à atteindre pour un monde en paix ».

¹ Les jeunes et la paix au quotidien, « ado bâtisseur de la paix »

La culture de la paix se construit autour des éléments ci-après :

***le principe du respect de la vie humaine** : la personne humaine est sacrée ; chacun doit respecter scrupuleusement la vie humaine ; nul n'a le droit d'ôter la vie de son prochain. Chacun a le droit de vivre en paix. De même, l'intégrité de la personne humaine doit être respectée

*** le principe de la prévalence de l'État de droit à l'État de fait** : Il faut donc établir des règles institutionnelles acceptées par tous, une justice équitable, des normes juridiques stables et applicables à tous les citoyens sans distinction d'origine, d'ethnie, de religion ou de sexe. L'État doit protéger tous les citoyens et les considérer d'une manière équitable. La justice doit être la même pour tous les citoyens. En effet, tous les citoyens doivent être égaux de droit et de fait devant la Loi.

*** le principe du recours à la résolution pacifique des conflits** : force est de reconnaître que les conflits font, malheureusement, partie intégrante de la vie humaine sous tous leurs aspects. Mais, il est toujours possible de rechercher les moyens de les résoudre sans violence c'est-à-dire d'une manière pacifique. En effet, les conflits ne doivent pas dégénérer en violence. La culture de la paix reste comme la recherche de la résolution des conflits par le recours au dialogue, le refus du rejet de l'autre, de sa mort et de son anéantissement.

*** Edification de la paix**

L'édification de la paix est toute action visant à améliorer la qualité de la vie. Elle prévient, réduit, transforme et aide les concernés à se guérir de la violence dans toutes ses formes. Elle crée, de manière active, la capacité au sein des communautés à satisfaire toute forme de besoins humains.

Séance 6 : Tolérance

Objectif pédagogique: au terme de la séance les participants doivent être capables de :

- définir la tolérance ;
- dégager le lien entre la paix et la tolérance.

C'est l'acceptation de la différence d'avec l'autre ; le respect de l'autre dans sa singularité.

Être tolérant, c'est reconnaître en l'autre une source d'enrichissement pour soi. C'est reconnaître que l'autre est différent de moi, mais qu'il m'enrichit parce qu'il constitue une richesse. Être tolérant, c'est aussi, être capable de réunir les différentes composantes de la société pour construire et forger l'avenir ensemble. Le tolérant rejette, automatiquement, la violence sous toutes ses formes: les menaces verbales, la gifle, les insultes, les assassinats, les attentats, les massacres, les destructions diverses, etc.

Séance 7 : Milieu scolaire

Objectif pédagogique: amener les participants à définir le milieu scolaire et citer les éléments qui le constituent.

Le milieu scolaire se définit comme le lieu d'éducation, un lieu consacré à l'apprentissage du savoir et du savoir être. C'est là où l'enfant s'instruit, se socialise et développe ses talents. C'est un cadre où évolue la communauté éducative : enseignants, élèves, parents d'élèves, personnel administratif et auxiliaire.

Au sein du groupe d'apprenants, l'élève est appelé à communiquer avec ses collègues, s'échanger les idées, influencer et s'influencer. Il est tout à fait naturel qu'il y ait souvent quelques bagatelles entre les sujets apprenants dues peut-être à la différence de leurs caractères et comportements, de l'éducation subie par chacun d'eux.

3.2 Thème 2 : La violence en milieu scolaire

Objectifs pédagogiques : A la fin de ce thème les participants seront en mesure de :

- identifier les manifestations de la violence en milieu scolaire
- faire la typologie des violences en milieu scolaire
- comprendre les causes et sources des violences
- connaître les conséquences de la violence en milieu scolaire

La violence est comme un virus. Lorsqu'une personne fait recours à la violence, d'autres commencent à l'utiliser aussi. Ainsi, la violence escalade avec de plus en plus de personnes prises dans le cycle.

Toutes les formes de violences sont liées et le virus se propage rapidement affectant les structures étatiques, les institutions, les communautés et les foyers. Le milieu scolaire n'y échappe pas.

Séance 1 : Les manifestations et typologies de la violence en milieu scolaire

Objectif pédagogique : à la fin de la séance les participants doivent être capables d'identifier les manifestations de violence en milieu scolaire et d'énumérer les différents types de violence en milieu scolaire.

La violence peut se manifester de diverses manières et sous plusieurs formes. Elle se traduit par des actes tels que : maudire, crier, cracher, violer, lancer des objets, injurier, railler, donner des coups, casser, brûler, piller, tuer,

En milieu scolaire, le plus souvent² les manifestations de la violence se traduisent par :

- des insultes entre élèves,
- bagarres entre élèves,
- insultes des enseignants envers les élèves.

Mais au delà de ces manifestations fréquentes il y a plusieurs types de violence qui sévissent en milieu scolaire.

La typologie de violence est variable suivant l'intérêt qu'on lui accorde et l'objectif poursuivi à travers la typologie.

- **La Typologie basée sur l'objet de la violence**

Cette typologie se réfère à l'objet sur lequel la violence est exercée. On peut citer dans ce registre :

- **la violence psychologique**

² Ainsi qu'il ressort de l'enquête menée sur un échantillon de 40 écoles primaires des Régions de Maradi et Zinder au Niger

Il s'agit de la violence exercée sur le côté moral, psychologique de la victime. Elle diminue la confiance en soi de l'autre. La violence constitue dans ce cas un viol de l'amour-propre. Exemple : *qualifier un élève de fainéant, de tricheur ou de mentir.*

- **la violence physique**

La violence est physique lorsqu'on agit sur le corps de l'autre avec brutalité en lui faisant mal. Elle peut consister à porter des coups sur la personne, lancer des objets sur son corps, ou la bousculer.

Exemple : gifler un élève.

La violence physique peut aussi se traduire par des actes de destruction sur des biens privés ou publics. Exemple : le fait qu'un élève déchire le cahier d'un autre élève ou casse sa règle.

- **la violence sexuelle**

La violence sexuelle est la contrainte qui amène l'autre à un acte sexuel contre sa volonté. Le sexe constitue la cible, l'objet de la violence.

Parmi les violences sexuelles on distingue généralement :

Le harcèlement sexuel : lorsque les gestes physiques, les avances ou les déclarations d'amour sont faits avec insistance et répétition malgré le refus de l'autre³.

L'abus sexuel : lorsqu'on utilise sa position dominante ou son autorité pour contraindre l'autre à accepter le rapport sexuel : *un(e) enseignant(e) utilisant sa position vis-à-vis de son élève pour le (a) forcer à l'acte sexuel.*

Le viol : c'est lorsqu'on utilise la force physique pour imposer le rapport sexuel à l'autre.

Les discriminations sexuelles : lorsqu'on privilégie un sexe au détriment de l'autre.

Exemple : *interroger seulement les garçons et pas les filles lors d'une leçon.*

• **La typologie basée sur les moyens utilisés**

Ce type de violence se réfère aux moyens qui ont servi à l'exercice de la violence chez l'autre. On peut citer, entre autres.

- **la violence verbale**

Elle s'exerce par utilisation des paroles qui humilient, blessent, ridiculisent, menacent, intimident l'autre. Par exemple crier sur un élève ou lui lancer des propos injurieux.

- **la violence gestuelle**

C'est lorsqu'on utilise des gestes pour menacer, faire peur, intimider, injurier, humilier l'autre.

Exemple : *jeter un regard « méchant » sur un élève, pointer quelqu'un de doigt.*

• **La typologie liée aux causes et/ou à l'origine de la violence**

Cette typologie se base sur l'origine de la violence ; ce qui maintient les victimes dans la contrainte et/ou ce qui crée les conditions aux auteurs de la violence de l'exercer et de l'entretenir, le tout résumé dans le tableau suivant :

1 Valeurs	2 Structures	3 Sentiments
<ul style="list-style-type: none"> ○ Valeurs morales ○ Valeurs culturelles ○ Religion 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Réglementation ○ Outils d'apprentissage, ○ Marginalisation ○ Discrimination 	<ul style="list-style-type: none"> ○ Abus de pouvoir ○ Injustice (attribution des notes de complaisance) ○ Humiliation

³ Le code pénal le définit comme « le fait de harceler autrui en usant d'ordres, de menaces ou de contrainte dans le but d'obtenir des faveurs de nature sexuelle...à l'article 281.1

	○ Dépendance	○ Violation des droits ○ La partialité
4 Relations	5 Communication	6 Intérêts
○ Calomnie ○ Indiscipline ○ Préjugés ○ Moquerie	○ Information ○ Incompréhension ○ Malentendu ○ Manque de communication ○ Manque de concertation	○ Ressources économiques ○ Biens communautaires ○ Besoins partage inégal des ressources ○ Intérêts ○ Reconnaissance de couloirs de passage ○ Mauvaise gestion des ressources naturelles ○ Par intérêt et besoin ○ Divergences d'intérêt ○ Intérêt et besoins communs ○ Egoïsme ○ Economique ○ Confiscation de bien

Séance 2 : Les causes/sources de violence en milieu scolaire

Objectif pédagogique : à la fin de la séance les participants doivent être en mesure de découvrir les causes et sources des violences en milieu scolaire.

Le plus souvent, la violence naît d'une combinaison de plusieurs facteurs liés à l'organisation et à la dynamique sociétale (gestion des relations au sein de la société avec des actions et des interactions). La violence résulte d'un profond sentiment d'injustice envers un membre de la communauté (citoyen). Ce sentiment d'injustice est nourri par la conviction que citoyen a que ses droits sont violés ; ses intérêts menacés, les valeurs auxquelles il croit bafouées, les structures de son milieu inadaptées.

Les manifestations de la violence en milieu scolaire telles que ressorties par l'enquête relèvent de ces différents facteurs.

Séance 3 : Les conséquences de la violence en milieu scolaire

Objectif pédagogique : à la fin de séance les participants doivent être en mesure de déterminer les conséquences de la violence en milieu scolaire.

La violence en milieu scolaire qui sévit avec ses diverses manifestations engendre des conséquences sur les acteurs de ce milieu à savoir : les élèves, les enseignants, les parents d'élèves.

Chez les enseignants

Les conséquences de la violence en milieu scolaire se traduisent sur l'enseignant :

- Le changement d'école,
- Son absence à l'école,
- L'abandon de la profession,
- Le traumatisme,

- Le manque de confiance en soi,
- La perte de la motivation et d'amour pour la profession (la vocation),
- La menace des membres de sa famille,
- ...

Les conséquences sur le système

- Faible rendement,
- Baisse de niveau,
- ...

Chez les élèves

- La crainte de l'école
- L'abandon scolaire
- Le rejet

Chez les parents

- Perte de confiance à l'école
- Refus d'inscrire leurs enfants
- Perte de confiance aux enseignants

3.3 Thème 3 : La promotion d'une culture de non violence en milieu scolaire

Objectif pédagogique : à la fin de ce thème les participants seront en mesure de faire ressortir la responsabilité des différents acteurs du milieu scolaire dans la promotion d'une culture de non violence

La promotion d'une culture de non violence en milieu scolaire dépend essentiellement des comportements des acteurs de ce milieu, chacun selon ses responsabilités. Dès lors, il est nécessaire que les différents acteurs s'y mettent et assument leurs responsabilités dans une démarche positive et non violente recourant à la méthode et aux techniques de la « gestion non violente des conflits ».

Séance 1 : Les acteurs au sein de l'école

Les acteurs dont il s'agit ici, sont aussi bien individuels qu'institutionnels. Les acteurs individuels sont : les élèves, les enseignants, les parents d'élèves. Les acteurs institutionnels sont constitués des structures associatives regroupant chacune des membres de ces trois catégories d'acteurs individuels. Il s'agit du gouvernement scolaire pour les élèves, des syndicats pour les enseignants et des associations pour les parents d'élèves. Ils comprennent aussi des structures collégiales à l'image des CGDES/COGESS.

Les acteurs individuels et institutionnels du milieu scolaire ont, chacun, des rôles et des responsabilités pour la promotion de la non-violence dans leur milieu.

Les enseignants et leurs responsabilités (en individuel et en collectif)

L'enseignant est le chef du groupe-classe dont le fonctionnement dépend non seulement de son attitude mais aussi de son action. Il est au centre du processus de l'enseignement/apprentissage. Il constitue, avec ses élèves, un organisme vivant où les membres entretiennent des relations, agissent ensemble et mettent en commun leurs forces. Au plan pédagogique, et dans le respect du triangle didactique (Enseignant-Savoir-Elèves), il joue le rôle fondamental de déclencheur et d'organisateur de l'éveil intellectuel de l'élève.

C'est dire que l'enseignant occupe une place de choix au sein de la communauté éducative. Ses relations avec les élèves se situent même au cœur de la problématique scolaire.

Dans la réalisation quotidienne de leurs tâches pédagogiques, les maîtres sont regroupés par un conseil des maîtres ou dans une cellule d'animation pédagogique (CAPED ou UP). Ils constituent une équipe pédagogique qui comprend tous les maîtres de l'établissement ou de la zone. Au sein de chaque équipe pédagogique (conseil ou cellule) doit régner un climat de collaboration et de confiance. Ensemble, les enseignants se concertent pour produire des documents pédagogiques à usage interne. Ils réfléchissent aussi sur l'application des horaires, les programmes, les instructions officielles de leur discipline. Ils construisent des progressions des cours, choisissent les supports didactiques correspondants et déterminent les périodes d'évaluation.

Les responsabilités de l'enseignant pour la culture de la non-violence exigent de lui des éléments du « savoir », du « savoir faire » et du « savoir être ».

- Sur le « savoir » l'enseignant doit avoir :
 - la maîtrise disciplinaire (contenu) ;
 - Connaissance des textes relatifs à la réglementation scolaire ;
 - Connaissance des textes relatifs aux droits de l'enfant.
- Sur le « savoir faire » qu'il fasse preuve de :
 - Compétence pédagogique,
 - Compétence didactique,
 - Communiquer positivement avec les autres acteurs
- Le « savoir être » exige de l'enseignant:
 - Le respect de la déontologie,
 - Le respect de l'élève et de ses parents (partenaires),
 - Le respect des textes,
 - La culture de certaines valeurs favorisant la culture de la paix: tolérant, solidaire, juste, ouvert,
 - Servir de modèle aux élèves...

Les structures collégiales et leurs responsabilités

Les structures collégiales ont un rôle de grande importance à jouer dans la promotion et de non-violence en milieu scolaire. En effet, de par leur composition et leurs attributions, les structures collégiales à l'image des CGEDES/COGES, sont des cadres devant servir au dialogue et à la communication entre les divers acteurs du milieu scolaire. Aussi, sont-elles, un moyen de liaison entre les partenaires. De ce fait, il est de leur responsabilité d'assurer la bonne entente entre les acteurs du milieu et de servir de médiateur en cas d'incompréhension entre deux ou plusieurs de ces acteurs.

Par ailleurs, la promotion de la bonne gestion des ressources contribue à la culture de la non-violence dans le milieu scolaire.

Les élèves et leurs responsabilités

Même si l'on a tendance à considérer les élèves comme simplement des victimes de violence en milieu scolaire parce qu'ils en paient un lourd tribut, il n'en demeure pas moins qu'ils sont également des acteurs de cette violence à beaucoup d'égards (voir les manifestations de la violence en milieu scolaire et les types de violence en milieu scolaire).

Aussi, ont-ils des responsabilités pour une culture de non-violence dans leur milieu. Ces responsabilités recommandent des comportements non-violents de leur part

aussi bien entre eux que vis-à-vis des autres acteurs, notamment le corps enseignant.

Du reste, l'intérêt des élèves vis-à-vis de l'école et de l'enseignement contribue à améliorer leurs relations avec les enseignants et les autres intervenants du milieu

Séance 2 : Les acteurs hors de l'école

Les parents d'élèves et leurs responsabilités

Les parents d'élèves sont demandeurs et bénéficiaires de l'action éducative à travers leurs enfants. Leurs responsabilités quant à la culture de non violence en milieu scolaire trouvent leur origine dans la gestion de leurs relations avec les enseignants et l'administration scolaire d'une part, d'autre part, dans leur rôle d'encadrement et d'entretien de leurs enfants.

Ils doivent de ce fait, entretenir de relations pacifiques et coopératives avec les autres acteurs du milieu scolaire et s'assumer par rapport à leur responsabilité vis-à-vis de leurs enfants en mettant en avant le respect de leurs droits et la satisfaction de leurs besoins.

Bénéficiaires de l'action éducative, la culture de non violence en milieu scolaire doit mettre les élèves au centre des actions. Ces actions doivent viser non seulement à éviter de faire des élèves des victimes de la violence mais aussi et surtout, de les « conditionner » comme en acteurs de violence. Ceci relève aussi bien de la responsabilité des parents, des enseignants et de l'administration scolaire.

Exercice : A votre avis, quels peuvent être les autres acteurs en dehors de l'école ?

3.4 Thème 4 : Méthodes et techniques de la prévention et de gestion non violente des conflits.

Objectifs pédagogiques : A la fin de ce thème les participants seront en mesure de :

- Analyser le conflit ;
- Déceler les causes et sources du conflit ;
- Gérer le conflit ;
- Définir certains concepts.

Séance 1 : Gestion Non Violente des Conflits (GNVC)

La Gestion non violente des conflits (GNVC) est un processus de recherche de consensus sur la base du respect des besoins et de l'identification des intérêts communs des parties en conflit. Elle est une approche « gagnant-gagnant ». Il s'agit de l'application de la « non-violence » dans la gestion des conflits.

Principes et caractéristiques de la GNVC

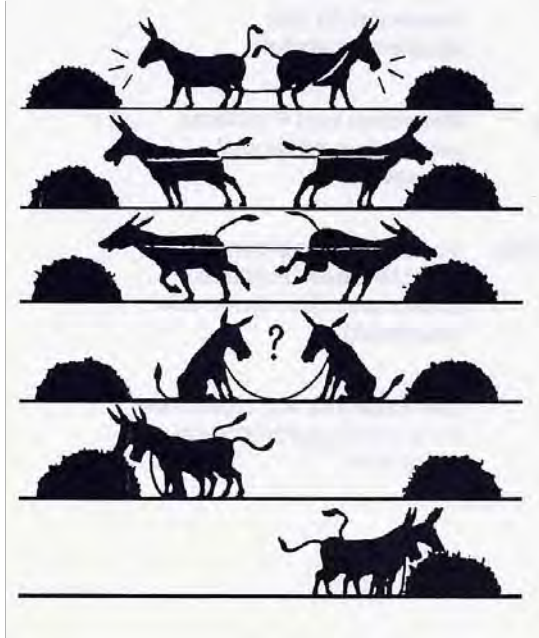
La GNVC est d'abord un processus, elle suppose plusieurs étapes et peut demander un temps plus ou moins long.

La « gestion non violente des conflits » se caractérise par le fait que :

- elle est basée sur la volonté des parties à trouver une solution consensuelle à leur problème,
- les parties trouvent la ou les solutions à leur (s) problème (s) qu'elles acceptent et s'engagent à mettre en œuvre,
- chaque partie sort satisfaite du processus, contente de la solution trouvée,

- chaque acteur est gagnant du processus (processus gagnant/gagnant).

La non violence ne s'applique pas seulement à des situations « oppresseur et opprimé », mais aussi à la gestion des conflits quotidiens en mettant au centre de la dynamique, la recherche du consensus.



Coopérer, ça
enrichit la vie.

Recherchons le
consensus.

Séance 2 : Démarche de la GNVC

Objectifs pédagogiques : au terme de la séance, les participants doivent être capables d'analyser le conflit et détecter ce qui constitue le goulot d'étranglement.

La démarche de la gestion non violente des conflits est une démarche processuelle et volontariste. Elle implique une traversée d'étapes et un engagement volontaire des acteurs en présence. Le gestionnaire permet aux parties de mieux cerner leur problème tout en les aidant à arrêter les règles du jeu dans la recherche de solution dans laquelle elles se sont engagées. Il veille ainsi au respect de ces règles par toutes les parties.

Elle implique d'abord, une analyse de conflit avant le choix des moyens d'y intervenir.

Analyse du conflit

L'analyse d'un conflit vise à permettre sa bonne connaissance afin de le prendre en charge et le gérer avec efficacité.

L'analyse d'un conflit se fait à travers ses éléments constitutifs que sont : les acteurs, l'objet, les causes (voir définition du conflit)

Analyse des acteurs dans un conflit

Un acteur est toute personne ou groupe de personnes, toute institution, tout organe qui a un rôle certain, actuel, présent ou éventuel dans un conflit.

L'analyse des acteurs suppose :

- L'identification des acteurs :

Attention ! Y a acteurs visibles et acteurs cachés

Acteurs : proches, lointains, apparents, cachés, directs, indirects

- L'analyse des besoins et des intérêts de ces acteurs

Quels intérêts pour quel acteur par rapport au conflit et à son objet? Intérêts matériel, moraux, symboliques. Exprimés, cachés.

Quels besoins les acteurs cherchent-ils à satisfaire dans le conflit et autour de son objet? Extériorisés, inavoués.

Comment concilier les différents intérêts et besoins des acteurs autour de l'objet du conflit?

Pour une gestion efficace du conflit il ne faut pas jouer sur les positions a priori puisqu'elles ne convergent pas. Il est plus porteur de tableur sur les intérêts et les besoins respectifs qui peuvent amener les acteurs à définir un intérêt commun.

Prise en compte des 5 réactions possibles face à un conflit :

Le retrait : le fait de se retirer d'un conflit, esquiver ou ignorer les faits. L'acteur ne donne ici pas d'importance aux relations entre lui et l'autre acteur ni à l'objet du conflit.

La compétition : chacune des parties cherche coûte que coûte à gagner. Les parties mettent en avant leurs besoins, leurs intérêts et leurs valeurs personnelles.

L'accommodation : pour cette option la relation est plus importante que l'objet de conflit ; on assiste à un sacrifice de sa propre position en acceptant le point de vue des autres.

Le compromis : c'est le domaine de la concession mutuelle. On peut gagner tout comme on peut perdre.

Le consensus : comprend la prise en compte des relations et de l'objet de conflit ; cette attitude permet à chacune des parties de sortir gagnante ; c'est l'approche gagnant /gagnant.

Séance 3 : Choix des techniques et d'outils de gestion de conflit

Objectif : au terme de la séance les participants doivent à mêmes de cerner les différentes techniques et outils de gestion de conflit et d'en faire un choix face à une situation donnée.

A la suite de l'analyse d'un conflit l'on procède au choix des techniques et des outils pour y intervenir. Le choix des moyens d'intervention dépendra des résultats de l'analyse sur les acteurs, l'objet, les causes et la dynamique du conflit.

Médiation comme technique de « gestion non violente des conflits »

Qu'est ce que la médiation ?

- Un processus coopératif pour faciliter ou prévenir la résolution d'un conflit par l'intermédiaire d'un tiers (médiateur).
- Le médiateur aide les «médians» à communiquer, facilite une issue constructive au conflit.
- En surmontant les désaccords, établir de nouvelles relations, une «reliance».

Un médiateur est :

- Quelqu'un à qui on fait recours lorsqu'il y a une rupture de communication entre les parties du conflit ;
- Quelqu'un qui guide les parties en conflit à exprimer leurs besoins, partager leurs expériences, s'écouter mutuellement, et développer des solutions convenables à tout le monde ;
- Un tiers neutre et impartial, ayant des compétences en communication, analyse de conflit et négociation.

- **Le facilitateur d'un processus plutôt qu'un juge** (selon les lois et les règles en vigueur.) **ou arbitre** (selon les us et coutumes, les conventions locales, le sens d'équité, la moralisation, les fondements religieux etc).

CONCLUSION

Les violences scolaires sont des manifestations qui peuvent être différenciées selon leurs caractéristiques physiques (verbale, physique, relationnelle...), leurs protagonistes (enseignants, élèves, parents...) ou encore leurs buts comme l'hostilité, le rejet ou la sanction.

Ainsi les principaux facteurs de risques sont des facteurs démographiques, des facteurs institutionnels tels que l'environnement scolaire, la relation avec les élèves ou les enseignants, et des facteurs familiaux qui ne sont pas pour autant négligeables. Par conséquent l'apparition et le développement de la violence en milieu scolaire sont liés à de multiples facteurs révélant la complexité de la situation. En effet, c'est par le dialogue avec les parents, les enseignants et les enfants que la violence peut être vaincue et limitée.

IV. EVALUATION DE LA FORMATION

A la fin de l'atelier il est procédé à une évaluation pour recueillir les impressions des participants par rapport à la formation.

Contenu de l'évaluation

Il s'agit de recueillir le niveau d'appréciation et de satisfaction des participants par rapport à la formation concernant :

- Les objectifs ;
- le contenu ;
- la facilitation ;
- la méthodologie ;
- les outils utilisés ;
- l'organisation de l'atelier

Notes aux facilitateurs :

Le déroulement de la séance suit l'étape suivante :

- Faire un tour de table pour recueillir, par brainstorming, les éléments essentiels que les participants ont retenus de la formation et comment cela pourrait-il influencer sur leurs comportements et leurs actions dans le futur.

V. Fiche d'évaluation

Désignation	Appréciation		
	Bon	Moyen	Insuffisant
Clarté des objectifs			
Contenu des modules			
Méthodologie de la formation			
Modération de l'atelier			
Exercices pratiques			
Débats en plénière			
Satisfaction des attentes personnelles			
Organisation matérielle : salle, pause café, horaires, durée de la formation, déjeuner...			

Autres commentaires :

BIBLIOGRAPHIE

1. ANPP, module de formation sur la culture de la non-violence, 2006, 22p.
2. BETTY A Readon, la Tolérance porte ouverte sur la Paix, pp 128.
3. code pénal.
4. Documents ressources, Ado, Bâtisseurs de la paix, RDC
5. Education à la paix et aux droits de l'homme, 221
6. L'identité et la diversité, Ado, Bâtisseurs de la paix, Ibrahima DIALLO, Freddy KABALA (EPSP), Louis MPANZU (EPSP), Clément MAHUNGU (MJS), RDC
7. La non-violence active, Ado, Bâtisseurs de la paix, Ibrahima DIALLO, Freddy KABALA (EPSP), Louis MPANZU (EPSP), Clément MAHUNGU (MJS), RDC
8. la violence active, manuel de l'UNICEF, pp 31.
9. Les jeunes et la paix, Ado, Bâtisseurs de la paix, Ibrahima DIALLO, Freddy KABALA (EPSP), Louis MPANZU (EPSP), Clément MAHUNGU (MJS), RDC

10. Manuel d'Education à la Paix et à la Citoyenneté, Ado, Bâtisseurs de la paix, Freddy KABALA MBAYI et Hilaire MANKINDU NGOB'E BISENGO, RDC
11. Tous les êtres humains, manuel pour l'éducation et pour les droits de l'homme, UNESCO, pp 158.
12. UNICEF, rapport provisoire de l'enquête sur le thème : promouvoir la culture de non violence et de la paix, 20p, 2010.

Travaux de groupes : N°1

Définir les concepts suivants : **violence, conflit, non violence**

Travaux de groupes : N°2

Définir les concepts suivants : **paix, tolérance, culture de la paix, milieu scolaire.**

Travaux de groupes : N°3

Dessiner un grand arbre dont le tronc porte la mention « paix », les branches portent les valeurs et les fruits de la paix et les racines les fondements de la paix.

Travaux de groupes : N°4

- Quelles sont les formes de violence qui vous inquiètent le plus et s'opposent à la bonne ambiance d'un cadre d'apprentissage ?
- En vous référant aux définitions de la violence dressez la liste des activités violentes que vous trouvez préoccupantes dans votre entourage.

Vous présenterez vos réflexions selon le canevas suivant :

Activités violentes	Auteurs	Effets sur l'apprentissage

Travaux de groupes : N°5

Exercice sur l'ordre du colonel

LE COLONEL AU COMMANDANT

Demain à 9 heures aura lieu une éclipse de soleil, ce qui n'arrive pas tous les jours.

Rassemblement les hommes en treillis. Je leur expliquerai le phénomène. En cas de pluie, comme il n'y aura rien à voir, emmenez-les au gymnase.

LE COMMANDANT AU CAPITAINE

ORDRE DU COLONEL : treillis demain à 9 heures, l'éclipse de soleil dans la cour. En cas de pluie l'éclipse aura lieu en treillis dans le gymnase, ce qui n'arrive pas tous les jours.

LE CAPITAINE AU LIEUTENANT

ORDRE DU COLONEL : demain à 9 heures, inauguration de l'éclipse du soleil en treillis au gymnase s'il pleut, ce qui n'arrive pas tous les jours.

LE LIEUTENANT AU SERGENT

ORDRE DU COLONEL : demain à 9 heures, le colonel en treillis éclipsera le soleil au gymnase s'il fait beau temps et dans la cour s'il pleut.

LE SERGENT AU CAPORAL

ORDRE DU COLONEL : demain à 9 heures, l'éclipse du colonel en treillis aura lieu en raison du soleil, s'il pleut au gymnase. Ce qui n'arrive pas tous les jours ; rassemblement dans la cour.

LE CAPORAL AUX HOMMES DE TROUPE

ORDRE DU COLONEL : paraît que demain s'il pleut, le soleil éclipsera le colonel au gymnase ; dommage que ça n'arrive pas tous les jours.

Travaux de groupes : N°6

- Lister les différents acteurs.
- Décrire le rôle et responsabilité de chacun dans la promotion d'une culture de non violence.
- Proposer les actions à entreprendre vis-à-vis de ces acteurs pour qu'ils jouent pleinement ce rôle.